

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 2 MAI 2022 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.**

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire  
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4  
Madame Maureen Murphy, conseillère au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Simon Langeveld régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition. / Unless specifically stated otherwise on the vote on a particular proposal, the person chairing the meeting does not participate in the vote on a proposal.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 mai 2022 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture – opening**

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal – Minutes
3. Période des questions - question period

**Urbanisme/Inspection**

4. Demande d'autorisation d'occupation du domaine public sur le chemin Booth / Request for occupying of the public domain on Booth road
5. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
6. CPTAQ - dossiers du mois (0255-45-7964, 0760-34-1884, 0644-98-3489) / monthly files

**Administration**

7. Correspondances
8. Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle / Annual report on the application of the contract management bylaw
9. Rapport du maire - faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe / Mayor's report
10. MMQ - Ristourne à recevoir / MMQ rebate
11. Règlement numéro 2022-05 modifiant la limite de vitesse sur le chemin de la Rivière Nord situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne / Bylaw 2022-05, changing the speed limit on de la Rivière in Melbourne
12. Offres de service - Lavage de vitre / Tender for washing windows
13. Adhésion au programme d'assurance collective de la FQM / Enrollment in the FQM group insurance program
14. Signature de la nouvelle entente de service 9-1-1 / Agreement

15. Heures de bureau durant la période estivale 2022 / Summer office hours for 2022
16. Fête de la famille avec la Ville de Richmond / Family activity
17. Installation d'un « Troc-Jardin » au Marché Champêtre de Melbourne / Installation of a mini garden booth
18. Les Fleurons du Québec – Prix Reconnaissance en mobilité citoyenne – Candidature / Recognition Award for Citizen Mobility – Application
19. Panneaux d'accueil de la réserve naturelle – Joseph-Armand-Bombardier – approbation / Approval of welcome sign for the natural reserve
20. Centre d'art de Richmond – l'École de musique – demande pour un espace à l'extérieur pour pratiquer une activité de percussion corporelle / Request for access to an outdoor space
21. Dons & publicités / Donations & publicity (École secondaire du Tournesol, The Record)

#### **Voirie**

22. Appel d'offres - déneigement / Call for tenders - snow removal
23. Soumissions – pavage des chemins Thomas et des Marguerites / Tenders for the paving of Thomas and des Marguerites Roads
24. Soumissions - abat-poussières / Tenders for dust control
25. Offres de services professionnelles - surveillance des travaux sur le chemin Thomas et des Marguerites / Professional service offer - monitoring of the work on Thomas and des Marguerites Roads
26. Offres de services professionnelles - contrôle de la qualité des matériaux pour les travaux - Montréal, Ely-Baker et Thomas-Marguerites / Professional service offer - quality control on materials on various projects
27. Offre de service – resurfaçage – chemin Hume / Service offer – paving Hume Road

#### **Hygiène du milieu**

28. Offre de service - Vérification de la précision des débitmètres / Service offer

#### **Factures**

29. Factures/Bills

#### **Varia**

30. Marché Champêtre – enseignes
31. CPE Pop Soleil – appui
32. Chemin de la Vallée de Melbourne
33. Dossier – médecin de famille

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Ordre du jour** : 2022-05-02, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

**Procès-verbal** : 2022-05-02, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 4 avril 2022;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, d'adopter le procès-verbal du 4 avril 2022.

Whereas all and each of the members of this council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the April 4<sup>th</sup>, 2022 council meeting;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Murphy to adopt the minutes of the April 4<sup>th</sup>, 2022 council meeting such as received.

**Période de questions** : 2022-05-02 Aucun visiteur

**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour une utilisation permanente de l'emprise du chemin Booth aux fins d'implanter une ligne électrique aérienne** : 2022-05-02, 3 **Attendu que** le propriétaire du lot 3 510 801 (243 chemin Booth), Monsieur Pascal Jeanson, a déposé une demande d'occupation du domaine public, le 28 novembre 2021, auprès du service d'urbanisme de la municipalité afin d'obtenir une autorisation d'occupation du domaine public;

**Attendu que** la résolution numéro 2021-12-06, 6 a été adopté par le conseil municipal indiquant leur ouverture à la demande du propriétaire;

**Attendu que** l'autorisation d'occupation du domaine public est conditionnelle à ce que le propriétaire dépose un plan d'ingénierie et d'implantation pour le réseau électrique et une estimation détaillée du projet pour analyse;

**Attendu que** la firme « Groupe HBG arpenteurs-géomètres » a préparé un plan de piquetage;

**Attendu que** la firme « Ligne STE Inc. » a procédé à la préparation d'un plan projet et une estimation des travaux pour l'installation d'une ligne aérienne pour fin d'alimenter en permanence en électricité une résidence sur le lot 3 510 801;

**Attendu que** la ligne électrique aérienne de 14,4 kV est décrite sur le document préparé par M. Michaël Brousseau de « Ligne STE Inc. » en date du 16 juin 2021, projet 2021-086 rév. 2;

**Attendu que** cette ligne électrique privée longera le chemin Booth sur une distance approximative de 430 mètres afin d'alimenter en électricité la résidence principale sur le lot 3 510 801 (243 chemin Booth);

**Attendu qu'**une autre ligne électrique privée pourrait être installée sur les poteaux pour desservir une autre résidence, au besoin;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité

**Que** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte le plan d'implantation d'une ligne électrique aérienne privé tel que déposé par Monsieur Jeanson le 4 avril 2022;

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise l'émission d'une autorisation d'occupation du domaine public à l'immeuble portant le numéro de lot 3 510 801 du cadastre du Québec permettant :

- l'installation et le maintien d'une ligne électrique aérienne de type 50 kva - 14.4 KV – 120/240v décrites sur le document préparé par M. Michaël Brousseau de « Ligne STE Inc. » en date du 16 juin 2021, projet 2021-086 rev 2
- l'installation des poteaux pour une ligne électrique aérienne dans l'emprise du chemin Booth et ce sans toucher à l'assiette du chemin comme démontré au certificat de

piquetage réalisé par « Groupe HBG arpenteurs-géomètres »;

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne exige une attestation de la conformité des travaux de l'ingénieur travaillant sur ce dossier;

**Que** le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne exige une autorisation écrite d'Hydro-Québec pour le branchement électrique de la résidence une fois les travaux terminés;

**Que** la municipalité soit avisée (2) semaines avant le début de la construction;

**Que** toute nouvelle connexion ou prolongement des installations sont conditionnelles au préalable des travaux à une autorisation du conseil de la municipalité;

**Que** le propriétaire soit responsable de tout préjudice résultant de l'occupation du domaine public et qu'il s'engage à prendre fait et cause pour la municipalité à l'égard de toute réclamation contre celle-ci pour réparation de ce préjudice et l'en tenir indemne;

**Que** le propriétaire et ses ayants droit devront maintenir une assurance responsabilité en faveur de la Municipalité du Canton de Melbourne pour lesdites occupations du domaine public;

**Que** le propriétaire de l'immeuble ou tout acquéreur subséquent, seront responsables de l'entretien de la ligne électrique aérienne et d'assurer la libre circulation sur le chemin, et ce, en tout temps;

**Que** le propriétaire de l'immeuble ou tout acquéreur subséquent devront remettre en état le chemin public affecté par une telle occupation lors de tous travaux reliés à celui-ci, advenant le non-respect de la présente obligation, la Municipalité se réserve le droit de procéder ou faire procéder à la remise en état des lieux, et ce, aux frais du détenteur de l'autorisation visée par les travaux.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright, it is resolved to adopt a resolution authorizing an occupation of the public domain to the owner of lot # 3 510 801 at 243 Booth Road, and that with conditions as identified in the French version, for permanent use of the Booth Road right-of-way for the purpose of an aerial electrical power line for a future residence.

**Demande d'autorisation à la CPTAQ – Domtar** : 2022-05-02 Le conseil souhaite plus d'informations avant de prendre une décision, donc ce point sera discuté lors d'une séance subséquente du conseil. / The board wants more information before making a decision, so this point will be discussed at a future sitting of this council.

**CPTAQ – dossiers du mois** : 2022-05-02 La correspondance relative aux dossiers du mois (0255-45-7964, 0760-34-1884, 0644-98-3489) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/clerk-treasurer.

**Correspondances** : 2022-05-02 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 5 avril au 2 mai 2022, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from April 5<sup>th</sup> till May 2<sup>nd</sup>, 2022 was given to every member of council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

**Dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle** : 2022-05-02 La directrice générale et greffière-trésorière

procède au dépôt du rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle tel qu'exigé à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec.

The director general/clerk-treasurer tabled the annual report on the application of the contract management bylaw as required by article 938.1.2 of the Municipal Code of Québec.

**Rapport du maire – faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe** : 2022-05-02 Le rapport du maire a été déposé et sera distribué gratuitement à chacune des adresses civiques sur le territoire de la municipalité (art. 176.2.2 C.M.).

The mayor's report was tabled and will be distributed free of charge to every civic address in the territory of the municipality (art. 176.2.2 C.M.).

**La Mutuelle des Municipalités du Québec - ristourne** : 2022-05-02 Le Conseil prend connaissance du document de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) concernant la ristourne d'un montant de 362 \$ à la Municipalité du Canton de Melbourne.

Council acknowledges a document from the *MMQ - La Mutuelle des municipalités du Québec* regarding a reimbursement of 362 \$ to the municipality.

**Règlement numéro 2022-05, un règlement modifiant la limite de vitesse sur le chemin de la Rivière Nord situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne** : 2022-05-02, 4 **ATTENDU** que le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers sur son territoire;

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite diminuer la limite de vitesse sur la partie du chemin de la Rivière Nord situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne qui est emprunté par le sentier cyclable de la Rive;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton et la Ville de Windsor vont également diminuer la limite de vitesse sur la partie du chemin de la Rivière Nord situé sur leur territoire respectif;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 avril 2022, sous le numéro de résolution 2022-04-04, 7;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 4 avril 2022;

**ATTENDU** que tous les membres du Conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2022-05 soit et est adopté.

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

ARTICLE 1 - TITRE

Le présent règlement porte le titre de « Règlement modifiant la limite de vitesse sur le chemin de la Rivière Nord situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne ».

ARTICLE 2 – LIMITE DE VITESSE

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- a) excédant 50 km/h sur la partie du chemin de la Rivière Nord situé sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne;

### ARTICLE 3 – SIGNALISATION

La signalisation appropriée sera installée par le service de voirie de la Municipalité du Canton de Melbourne à la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement.

### ARTICLE 4 – LES INFRACTIONS

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

### ARTICLE 5 – PLAN DE COMMUNICATION

Suivant l'entrée en vigueur du règlement 2022-05, afin de renseigner les résidents de la Municipalité du Canton de Melbourne ainsi que les usagers du réseau routier, la Municipalité fera paraître dans le bulletin municipal et dans un journal local un communiqué informant la population de l'entrée en vigueur du règlement.

### ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur au jour de sa publication prévue le 3 mai 2022.

Adopté à Canton de Melbourne le 2 mai 2022.

---

James Johnston,  
Maire  
greffière/trésorière

---

Cindy Jones,  
Directrice générale et

Fait et adopté par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the councillors present to adopt the bylaw no. 2022-05, a bylaw changing the speed limit on "de la Rivière" Road north in Melbourne.

**Offre de service – lavage de vitre** : 2022-05-02, 5 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Entretien Ménager Steeve Faucher*, et ce, selon les termes de l'offre en date du 20 avril 2022 relative au lavage des vitres intérieures et extérieures de la bâtisse et au lavage sous pression de l'entrée principale.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to accept the offer of *Entretien Ménager Steeve Faucher*, on terms of a document dated April 20<sup>th</sup>, 2022 for the washing of the windows of the building (inside and outside) and the washing of the front entrance.

**Adhésion au programme d'assurance collective de la FQM et à un contrat d'assurance collective** : 2022-05-02, 6 **Considérant que** la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a mis sur pied un programme d'assurance collective régi par l'un de ses règlements (le « Programme »);

**Considérant qu'**à cette fin, la FQM a procédé à un appel d'offres portant le numéro FQM-2021-002 en date du 5 juillet 2021;

**Considérant que** pour donner suite à ce processus d'appel d'offres, la FQM est devenue Preneur d'un contrat d'assurance collective auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (ci-après : le « Contrat »);

**Considérant que** la FQM a mandaté sa filiale FQM Assurances Inc., courtier en assurance collective, de veiller à l'application du Contrat et de conseiller les municipalités, leurs fonctionnaires et employés et les membres des conseils municipaux quant à toutes questions où un permis de courtier est nécessaire en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et de services financiers*, c. D-9.2;

**Considérant qu'**en vertu du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité, une MRC ou un organisme municipal peut adhérer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés et membres de son conseil, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la FQM;

**Considérant que** le Contrat est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022;

**Considérant que** le Contrat est renouvelable automatiquement toutes les années;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu :

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne adhère au bénéfice de ses fonctionnaires et employés au Programme et soit régie par le Contrat en date du 1<sup>er</sup> juin 2022;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne paie les primes afférentes à l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustements de primes pour chaque année d'assurance subséquente;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne respecte les conditions du Programme et du Contrat;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne maintienne sa participation au Programme en souscrivant, sans formalité additionnelle, à tout contrat d'assurance collective conclu par la FQM pour donner suite à un appel d'offres en remplacement du Contrat et en y respectant les conditions;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne maintienne les couvertures d'assurance prévues au Contrat ou à tout contrat le remplaçant, et ce, jusqu'à ce que la Municipalité mette fin, conformément au Règlement, à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d'au moins une (1) année mentionnant son intention de ne plus participer au Programme;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne donne le pouvoir à sa directrice générale d'accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l'adhésion de la Municipalité au Contrat ou à tout contrat le remplaçant;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne autorise FQM Assurances Inc. et toute firme d'actuaire-conseils désignée par cette dernière, à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accorde à FQM Assurance Inc. et toute firme d'actuaire-conseils désignée par cette dernière, le mandat d'agir à titre d'expert-conseil et courtier exclusif en assurance

collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

**Que** la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

**Que** la présente résolution soit immédiate et révoque toute autre résolution accordée antérieurement portant sur le même objet que la présente résolution, sans autre avis.

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved to authorise a signing of a new contract with FQM Assurances Inc. to change service providers for the collective group insurance following a call for tenders in which « *Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie* » were the lowest bidders, that this new contract takes effect June 1<sup>st</sup>, 2022.

**Signature de la nouvelle entente de Services 9-1-1** : 2022-05-02, 7  
**Attendu que** Bell a été mandaté par le CRTC afin de planifier la mise en œuvre des services 9-1-1 de Prochaine Génération (9-1-1 PG) selon la décision 2017-182 en matière de politique de réglementation des communications;

**Attendu que** tous les centres d'urgence 9-1-1 doivent migrer vers le nouveau réseau 9-1-1 PG entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2023;

**Attendu qu'**avec l'introduction du service 9-1-1 PG, des changements seront nécessaires dans tous les centres d'urgences 9-1-1 et que de nouvelles ententes de service 9-1-1 devront être signées avec les autorités du 9-1-1 (municipalités, premières nations, province, etc);

**Attendu que** Bell doit obtenir les coordonnées de la personne autorisée à signer cette nouvelle entente;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère Maureen Murphy, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne, informe Bell service 9-1-1 que Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière est la personne chargée de signer cette nouvelle entente de Service 9-1-1.

Whereas all 9-1-1 emergency centers must migrate to the new next generation 9-1-1 (NG9-1-1) network between June 30<sup>th</sup>, 2020 and June 30<sup>th</sup>, 2023; whereas with the introduction of the NG9-1-1 service, changes will be necessary in all 9-1-1 emergency centers and new 9-1-1 service agreements will have to be signed with the 9-1-1 authorities (municipalities, first nations, provinces, etc); whereas Bell must obtain the coordinates of the person authorized to sign this new agreement;

Moved by councillor Murphy, seconded by councillor Morrison it is unanimously resolved that council informs Bell service 9-1-1 that Mrs. Cindy Jones, director general/clerk-treasurer is the person responsible for signing this new 9-1-1 service agreement.

**Heures de bureau durant la période estivale 2022** : 2022-05-02, 8 Sur la proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les vendredis à midi durant la période estivale soit de début mai jusqu'au 2 septembre 2022 inclusivement; que la semaine normale de travail pour la secrétaire administrative est de 30 heures par semaine réparties de la façon suivante : lundi au mercredi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h, le jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à midi; que les citoyens seront avisés via le bulletin municipal et le site Internet de la municipalité.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett it is resolved to authorize the closing of the municipal office every Friday at noon during the summer period, from the beginning of May until September



2<sup>nd</sup>, 2022 inclusively; that the normal work week for the administrative secretary is 30 hours per week distributed as follows: Monday to Wednesday from 8 a.m. to noon and from 1 p.m. to 4 p.m., Thursday from 9 a.m. to noon and from 1 p.m. to 4 p.m. p.m. and Friday from 9 a.m. to noon; that citizens will be notified via the municipal newsletter and the municipality's website.

**Participation à l'activité « Fête des familles de la région de Richmond »** : 2022-05-02, 9 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à participer à l'activité « Fêtes des familles de la région de Richmond » le dimanche 29 mai 2022, organisée par la Ville de Richmond, pour les citoyens de la région de Richmond, et ce, au montant maximal de 350 \$.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously to participate in the activity « Fêtes des familles de la région de Richmond » on Sunday, May 29<sup>th</sup>, 2022 organized by the Town of Richmond for the citizens of the Richmond region for an amount up to a maximum of 350 \$.

**Installation d'un « Troc-Jardin » au Marché Champêtre** : 2022-05-02, 10 Sur proposition de la conseillère Maureen Murphy, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu d'autoriser l'installation d'un troc-jardin au Marché Champêtre de Melbourne.

Moved by councillor Murphy, seconded by councillor Enright, it is resolved to authorize the installation of a «troc-jardin» a gardening exchange box on the site of the « Marché Champêtre de Melbourne ».

**Les Fleurons du Québec – Prix Reconnaissance en mobilité citoyenne – Candidature** : 2022-05-02, 11 **Attendu que** « Les Fleurons du Québec » a un prix reconnaissance en mobilité citoyenne offrant comme prix une grande fête gourmande pour récompenser les bénévoles;

**Attendu que** le projet d'aménagement de l'aire de jeux près du site du Marché Champêtre de Melbourne piloter par les citoyens bénévoles répond aux critères de ce prix et que les bénévoles et le Marché Champêtre de Melbourne méritent d'être soulignés;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, et résolu à l'unanimité des conseillers de soumettre la candidature du projet d'aménagement de l'aire de jeux près du site du Marché Champêtre pour le prix reconnaissance en mobilisation citoyenne de « Les Fleurons du Québec »; que la directrice général et greffière-trésorière est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document pouvant être requis aux fins de la présente demande.

Whereas « *Les Fleurons du Québec* » has a recognition prize in citizen mobility offering as a prize a party to reward the volunteers; whereas the playground project near the site of the *Marché Champêtre de Melbourne* led by volunteer citizens meets the criteria of this award and that the volunteers and the *Marché Champêtre de Melbourne* deserve to be recognized;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Langeveld, and unanimously resolved to submit the candidacy of the playground project near the market site for the recognition prize in citizen mobilization of « Les Fleurons du Québec »; that the director general/clerk-treasurer is authorized to sign for and on behalf of the Municipality any document that may be required for the purposes of this request.

**Panneaux d'accueil de la réserve naturelle – Joseph-Armand-Bombardier** : 2022-05-02, 12 **Attendu que** Conservation de la nature Canada protège une nouvelle aire naturelle, soit la réserve naturelle

Joseph-Armand-Bombardier, localisée au Canton de Melbourne ainsi qu'au village de Kingsbury;

**Attendu que** Conservation de la nature Canada souhaite installer un panneau d'accueil de la réserve naturelle Joseph-Armand Bombardier et souhaite l'approbation de la Municipalité du Canton de Melbourne pour utilisation du son logo municipal;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'utilisation du logo de la Municipalité du Canton de Melbourne sur le panneau d'accueil de la réserve naturelle Joseph-Armand-Bombardier.

Whereas the Nature Conservancy of Canada protects a new natural area, namely the Joseph-Armand-Bombardier nature reserve, located in the Township of Melbourne as well as in the village of Kingsbury; whereas the Nature Conservancy of Canada wishes to install a welcome sign for the Joseph-Armand Bombardier nature reserve and wishes an approval to use the municipal logo;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved unanimously by the councillors to approve the use of the municipal logo on the welcome sign of the Joseph-Armand-Bombardier nature reserve.

**Centre d'art de Richmond – École de musique** : 2022-05-02, 13 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu d'autoriser les ateliers de percussions corporelles aux préadolescents et aux adolescents de la région dans le stationnement de l'Hôtel de Ville et en cas de pluie sous le pavillon Daniel Thomas; que la date pour cet atelier sera convenue entre les deux organisations, le Marché Champêtre de Melbourne et l'École de musique.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Murphy, it is resolved to authorize body percussion workshops for preteens and teenagers of the region in the Town Hall parking lot and in case of rain under the Daniel Thomas pavilion; that the date for this workshop will be agreed between the two organisations, the « Marché Champêtre de Melbourne » and the « École de musique ».

**Publicités/dons** : 2022-05-02, 14 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

École secondaire du Tournesol	70 \$
The Record	125 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Garrett seconded by councillor Murphy, it is resolved by the councillors present that council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

**Appel d'offres – déneigement** : 2022-05-02, 15 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la publication d'un appel d'offres dans le journal l'Étincelle et sur le site internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) concernant l'ouverture et l'entretien des chemins durant l'hiver (déneigement) pour une période de trois (3) ans.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, it is resolved that Council authorizes the publication of a call for tenders in the local newspaper, l'Étincelle and on the internet site [www.seao.ca](http://www.seao.ca) concerning the opening and maintenance of winter roads for a three (3) year period.

**Soumissions concernant le pavage des chemins Thomas et des Marguerites** : 2022-05-02, 16 **Considérant que** la Municipalité du

Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de pavage des chemins Thomas et des Marguerites;

**Considérant que** le processus d'appel d'offres a permis de recevoir quatre (4) soumissions et que l'analyse des soumissions a été effectuée par la *Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM*;

**Considérant** qu'après analyses des documents, il est recommandé à la Municipalité d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Pavage Drummond inc.*, pour un montant de 168 685,13 \$, avant les taxes;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité :

**Que** le contrat concernant les travaux de pavage des chemins Thomas et des Marguerites soit accordé à l'entreprise *Pavage Drummond inc.* pour un montant de 168 685,13 \$, avant les taxes;

**Que** le maire, James Johnston et la directrice générale et greffière-trésorière, Cindy Jones sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet comme stipulé dans le contrat;

**Que** tous les documents d'appel d'offres et la soumission de l'entreprise font partie intégrante de ce contrat.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved to award to the company *Pavage Drummond inc.* the contract relating to the paving work on Thomas and des Marguerites Roads for an amount of 168 685,13 \$ before taxes, and that following the verification and recommendation of the *Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM*; that the mayor and the director general/clerk-treasurer are authorized to sign all necessary documents for the project; that all tender documents are an integral part of this contract.

**Soumissions abat-poussières** : 2022-05-02, 17 Trois (3) soumissions ont été reçues pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide 35% (sans équivalent);

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse et conforme des trois soumissions, soit celle de la compagnie Enviro Solutions Canada Inc. à 0,2682 \$ par litre (avant taxes) pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide comme abat-poussière sur le réseau routier.

Three (3) tenders were received for the purchase, delivery and application of liquid calcium chloride as a dust control agent for the municipal roads network.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the lowest conforming tender for the purchase, delivery and application of liquid calcium chloride as a dust control agent for the municipal roads network, that of *Enviro Solutions Canada Inc.* at 0,2682 \$ per litre.

**Offres de services professionnels- surveillance des travaux – pavage sur les chemins Thomas et des Marguerites** : 2022-05-02, 18 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la *Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM* relative au service de surveillance des travaux pour le pavage des chemins Thomas et des Marguerites, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 11 mars 2022.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to accept the offer

from the firm *Direction de l'ingénierie et infrastructures of the FQM* concerning the overseeing of the paving work on Thomas and des Marguerites Roads, and that in accordance to the terms in a document dated March 11<sup>th</sup>, 2022.

**Offres de services professionnels - contrôle qualitatif des matériaux pour 3 projets de reconstruction, de rechargement, de pavage de chemins et de travaux connexes** : 2022-05-02, 19 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la firme *Solmatech Inc.* relative au contrôle qualitatif des matériaux pour 3 projets de reconstruction, de rechargement, de pavage de chemins et de travaux connexes, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 27 avril 2022.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to accept the offer from the firm *Solmatech Inc.* regarding the quality control of materials for 3 projects of reconstruction, resurfacing and paving of roads and related works, and that in accordance to the terms in a document dated April 27<sup>th</sup>, 2022.

**Offre de service – resurfaçage – chemin Hume** : 2022-05-02, 20 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Pavage Drummond (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au resurfaçage d'une section du chemin Hume; que les travaux sont conditionnels à l'obtention d'une subvention du député (Projets particuliers d'amélioration – par circonscription électorale (PPA-CE)).

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of *Pavage Drummond* (on terms as filed in the municipal archives) relating to the resurfacing of a section of Hume Road; that the work is conditional on obtaining a grant from the local member of parliament in the program PPA-CE.

**Offre de service – vérification de la précision des débitmètres** : 2022-05-02, 21 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Les compteurs Lecomte Itée.* (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative à la vérification de précision des débitmètres sur la route 243 et à la halte routière, conforme aux exigences du MAMH.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously to accept the offer of *Les compteurs Lecomte Itée.* (on terms as filed in the municipal archives) relating to the precision verification of the two water meters, on the route 243 and at the rest stop, in accordance with the requirements of the MAMH.

**Factures** : 2022-05-02, 22 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 139 819,43 \$) et des chèques émis (montant : 20 401,95 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Doug Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/clerk-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (139 819,43 \$) and the payments issued (20 401,95 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

**Varia – Marché Champêtre - enseignes** : 2022-05-02, 23 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne souhaite remplacer les enseignes de visibilité;

**Attendu que** les nouvelles structures seront en acier peint et fixé de façon permanent;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'installation de deux structures fixes pour afficher les enseignes de visibilité du Marché Champêtre de Melbourne; que l'installation doit respecter des normes d'installation du Ministère des Transports et de la Municipalité.

Whereas the *Marché Champêtre de Melbourne* wishes to replace their signs; whereas the new structures will be in painted steel and permanently fixed;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously by the councillors to accept the installation of two fixed structures to display the signs of the *Marché Champêtre de Melbourne*; that the installation must comply with the installation standards of the Ministry of Transport and the Municipality.

**Varia – CPE Pop Soleil – demande d'appui dans le cadre d'un projet au fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François** : 2022-05-02, 24 **Attendu que** le Centre de la petite enfance POP SOLEIL souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'aménagement d'une nouvelle aire de jeu extérieure pour les enfants de 0 à 5 ans, et ce, dans le but d'ajouter 39 places en CPE;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Centre de la petite enfance POP SOLEIL à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'aménagement d'une nouvelle aire de jeu extérieure pour les enfants de 0 à 5 ans.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Morrison, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne supports the *Centre de la petite enfance POP SOLEIL* in their request to apply for financial assistance under the *Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François* for a new outdoor playground for children aged 0 to 5 years, and this to allow for a space to build on to the current building adding 39 places for daycare.

**Varia – Chemin de la Vallée de Melbourne – aire de virage** : 2022-05-02, 25 **Attendu que** sur certains chemins municipaux les camions de service ne peuvent pas virer à l'intérieur de l'emprise du chemin municipal;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a besoin d'aménager une aire de virage au bout du chemin de la Vallée de Melbourne pour permettre aux camions de service de virer;

**Attendu que** la Municipalité a besoin de l'autorisation du propriétaire concerné afin de procéder à l'aménagement d'une aire de virage pour permettre aux camions de service d'empiéter sur une partie de son terrain;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à contacter le propriétaire du lot 3 510 776, M. Bertrand Prud'homme, pour demander une rencontre afin de valider avec lui son acceptation d'une

virée pour les camions de service sur sa propriété; que le Conseil autorise les dépenses concernant les coûts d'aménagement de cette virée; que le conseil autorise le maire à signer une entente pour une aire de virage de camion avec le propriétaire concerné pour et au nom de la Municipalité.

Whereas the municipality needs to arrange turning points on some municipal roads to allow the service vehicles to turn; whereas the Municipality needs permission from the owner concerned to allow the municipality to arrange a turning point and to allow the trucks to use a piece of his property to turn;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously that Council authorizes the director general/clerk-treasurer to contact the owner of lot 3 510 776, Mr. Bertrand Prud'homme, to request a meeting in order to validate with him his acceptance of a turning point for the service trucks on his property; that council authorize expenses to fix this turning area; that council authorizes the mayor to sign an agreement for a turning area with the concerned owner for and on behalf of the Municipality.

**Varia – Chemin de la Vallée de Melbourne –coupe d'arbres dans l'emprise du chemin** : 2022-05-02, 26 **Attendu que** les arbres dans l'emprise du chemin de la Vallée de Melbourne doivent être coupés afin d'améliorer l'état et de faciliter l'entretien du chemin;

Sur la proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Maureen Murphy, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise qu'une lettre soit envoyée aux propriétaires de ce chemin pour les informer que les arbres dans l'emprise municipale seront coupés en cours d'année pour améliorer l'état du chemin et pour en faciliter l'entretien.

Whereas the trees in the right-of-way of Melbourne Valley Road must be cut in order to improve the condition and to facilitate maintenance of the road;

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Murphy, it is resolved unanimously that council authorize that a letter be sent to the owners of this road to inform them that the trees in the municipal right-of-way will be cut during the year to improve the condition of the road and to facilitate maintenance.

**Varia – médecin de famille** : 2022-05-02 Le conseiller Douglas Morrison souhaite savoir si la municipalité ou le maire ont été informés de l'avancement du dossier des médecins de famille pour cette région. Comme aucune information concrète n'a été reçue, la directrice générale et greffière-trésorière contactera le député de Richmond, Monsieur André Bachand, pour en savoir plus. / Councilor Morrison wishes to know if the municipality or the mayor have been informed of the progress of the file of family doctors for this region. As no concrete information has been received, the director general/clerk-treasurer will contact the MNA for Richmond, Mr. André Bachand, to find out more information on this subject.

**Levée de la séance** : 2022-05-02, 27 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 21 h. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 6 juin 2022.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Morrison that this meeting be closed at 9:00 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday, June 6<sup>th</sup>, 2022.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 3<sup>e</sup> jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux.

\_\_\_\_\_  
James Johnston  
Maire